



# PARER LES PIEDS

*Retirer l'excès de corne*

## ROGNE PIED

Pour parer

Pour retirer l'excès de corne

- Pour retirer l'excès de corne
- Lame acier 30 cm
- Manche recouvert de vinyle



### Description

- Pour retirer l'excès de corne et dégager les fourchettes

### Caractéristiques techniques

- Lame acier 30 cm
- Manche recouvert de vinyle pour le confort et l'adhérence

### Conseils

- Indépendamment du parage et de la ferrure, un entretien régulier du pied du cheval est impératif.
- «Pas de pied, pas de cheval». Le sabot doit être curé, nettoyé et graissé pour garantir sa bonne santé.
- Faire parer son cheval ou poney par un maréchal doit être envisagé entre 2 et 4 fois par an minimum. Il pourra ainsi couper l'excès de corne et corriger les applombs si besoin. Cela permet également de prévenir certains problèmes articulaires.
- La ferrure n'est pas obligatoire mais elle est recommandée dans certains cas notamment pour une utilisation sportive.



Réf. : 844100

